

ECONOMIE ET SÉCURITÉ EXTÉRIEURE

L'implication britannique dans l'armée belge au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

PASCAL DELOGE *

QUEL RÔLE JOUE L'ÉCONOMIE DANS LES RELATIONS DU SECOND APRÈS-GUERRE ENTRE LONDRES ET BRUXELLES ? QUEL EFFET LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ A-T-ELLE SUR L'ÉCONOMIE, ET NOTAMMENT SUR L'INDUSTRIE OU LES FINANCES BELGES ET BRITANNIQUES, AU DÉBUT DE LA GUERRE FROIDE ? A L'OCCASION D'UNE THÈSE DE DOCTORAT RÉCENTE ET ENCORE INÉDITE BASÉE SUR UNE LARGE EXPLORATION DES ARCHIVES, L'AUTEUR A MIS À JOUR UNE GRANDE QUANTITÉ D'INFORMATIONS SUR LA COOPÉRATION BELGO-BRITANNIQUE DE SÉCURITÉ APRÈS 1945. SI LA THÈSE RELÈVE ESSENTIELLEMENT DES DOMAINES MILITAIRE ET DIPLOMATIQUE, ELLE DÉBOUCHE AUSSI SUR L'ÉBAUCHE D'UNE RECHERCHE NOUVELLE À MENER À L'ÉCHELON BELGE ET EUROPÉEN SUR L'INTERPÉNÉTRATION DE L'ÉCONOMIE ET DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE. LE PRÉSENT ARTICLE ENTEND LEVER UN COIN DU VOILE QUI RECOUVRE LARGEMENT CETTE PROBLÉMATIQUE.

I. Introduction

La sécurité est généralement reconnue comme un enjeu politique fondamental pour un état souverain. Mais de quoi parle-t-on ? Le terme, depuis quelques années, a pris des dimensions nouvelles. Lors de la chute du communisme, l'OTAN a revu ce concept fondateur de son existence et l'a élargi¹. Aujourd'hui, certains l'appliquent couramment aux problèmes de délinquance et, depuis peu, même les questions alimentaires sont entrées dans le champ de ce qu'on appelle "la sécurité".

Contentons-nous ici de l'acception reprise par F. Van Langenhove, M. Vaisse, ou encore le *Staatslexikon*² : la politique de sécurité, c'est l'ensemble des mesures prises par un ou plusieurs pays pour rester en paix et se protéger d'une invasion, éviter une occupation et la perte de sa souveraineté.

Déjà en 1944, le seul mot 'sécurité' couvre ces diverses réalités³ : la diplomatie et la préparation d'un outil militaire, certes, mais aussi la préparation d'une opinion publique

1 *Manuel de l'OTAN*, Bruxelles, 1993, p. 176.

2 C. DE VISSCHER & F. VAN LANGENHOVE, *Documents diplomatiques belges. 1920-1940. La politique de sécurité extérieure*, (DOCUMENTS RELATIFS AU STATUT INTERNATIONAL DE LA BELGIQUE DEPUIS 1830), 5 vol., Bruxelles, 1964-1966; J. DOISE & M. VAISSE, *Politique étrangère de la France. Diplomatie et outil militaire*, Paris, 1992, p. 6; K. RITTER, "Sicherheitspolitik", in *Staatslexikon*, t. 4, Fribourg/Bâle/Vienne, 1988 et F. VAN LANGENHOVE, *La sécurité de la Belgique. Contribution à l'histoire de la période 1940-1950*, Bruxelles, 1971.

3 Exemples, par ordre chronologique : (Compte rendu de la) conversation entre M. Spaak et M. Bevin au *Foreign Office*, le mardi 23.IV.1946, à 3.15 heures, p. 2 (MAE, n° 11853); Minute de Hoyer Millar (*Foreign Office*), 27.XI.1945 (PRO, FO, 371/49982); Analyse des mémoranda concernant l'Allemagne déposés à Londres par les petites puissances, I-II.1947 (MAE, n° 11854); Defraiteur à Spaak, IV.1947 (CDH, *Cabinet MDN*, n° 25, sous-dossier 1) et *Manuel...*, p. 167 (Préambule du Traité de l'Atlantique Nord, IV.1949).

à soutenir l'effort qu'un tel objectif suppose et l'utilisation à cette fin de tout ou partie des ressources économiques nationales. Quand la guerre devient totale, c'est toute une nation qui doit être prête, pas seulement les militaires et les diplomates, mais aussi la population et les industries.

Dans le cas des relations entretenues par la Belgique et la Grande-Bretagne depuis 1830 dans le but de maintenir la paix en Europe occidentale et, en particulier, de garantir et défendre la neutralité belge, il est vrai que Londres n'est intervenu, à peu de choses près, que pour expulser les troupes allemandes d'un sol qu'elles avaient conquis par la force et au mépris du statut international de la Belgique ⁴.

En novembre et décembre 1944, les relations belgo-britanniques de sécurité débouchent pour la première fois sur des engagements militaires en vue des temps de paix ⁵. Les seules tentatives d'aboutir à semblable résultat avant cette date prennent place dans le cadre des crises internationales qui précèdent de peu la guerre 14-18 et restent des échecs ⁶. Le traité de Versailles conclu, la Belgique s'efforce d'obtenir de ses deux grands voisins des accords militaires propres à lui éviter une seconde invasion. Paris accepte; le Royaume-Uni refuse ⁷. Locarno vient alors apporter aux Belges la sécurité qu'ils espèrent jusqu'à ce qu'Hitler les détrompe, provoquant un retour, mal compris à Londres, de la diplomatie belge à la neutralité ⁸.

Après la Seconde Guerre mondiale, accords et réalisations sont donc au rendez-vous entre Londres et Bruxelles : c'est une nouveauté. L'un des résultats d'une enquête approfondie sur ce qui s'est passé alors consiste à souligner l'importance du facteur économique dans l'origine puis l'évolution de ces relations difficiles, marquées dès l'origine par une

4 Voir, entre autres, R. COOLSAET, *Histoire de la politique extérieure de la Belgique*, Bruxelles, 1988, p. 9-80; J. HELMREICH, *Belgium and Europe, a study in small power diplomacy*, La Haye/Paris, 1976; H. LADEMACHER, *Die Belgische Neutralität als Problem der Europäischen Politik, 1830-1914*, Bonn, 1971; D.H. THOMAS, *The guarantee of Belgian Independence and neutrality in European diplomacy, 1830's-1930's*, Kingston (Rhode Island), 1983 et R. VAN EENOO, "België en het buitenland, 1918-1940", in *Algemeen Geschiedenis der Nederlanden*, t. 14, Utrecht, 1979, p. 314-335.

5 *Assistance by the United Kingdom in the equipment and training of Belgian Armed Forces* (CDH, CAMP 40-45 / MDN 1ère division) et Mémoire d'information n° 258 du *Combined Chiefs of Staff* (en annexe, l'accord du 1.XII sur les *Liberated Manpower Units*) (CEGES ou PRO, FO, 371/48980); R. DEFRAITEUR, *Les accords militaires conclus avec les alliés depuis 1943*, note dactylographiée, III.1946.

6 A. CRAHAY, *Le Roi et la défense du pays de 1831 à nos jours*, Bruxelles, 1987, p. 73; J. HELMREICH, *op.cit.*, p. 154-162; H. LADEMACHER, *op.cit.*, p. 300-315; D.H. THOMAS, *op.cit.*, p. 425-449; Id., "Anglo-Belgian relations and the Congo question (1911-1913)", in *Journal of Modern History*, 1983 (XXV), p. 157-167 et "Neutral Belgium's divulgence of military information to its guaranters in the nineteenth century", in *Revue belge d'Histoire militaire*, 1982 (XXV), p. 561-570.

7 J. HELMREICH, *op.cit.*, p. 328-330 et G. ROVOOST, *Vlaanderen en het militaire politiek beleid in België tussen de twee wereldoorlogen. Het frans-belgisch militaire akkoord van 1920*, 2 vol., Bruxelles, 1977.

8 D.O. KIEFT, *The political and diplomatic origins of Belgium's policy of independence, 1936-1937*, thèse de doctorat, Université de Berkeley, 1966 et F. VAN LANGENHOVE, *La Belgique en quête de sécurité. 1920-1940*, Bruxelles, 1969, p. 29-40.



- Le nid du coucou. Le jeune coucou est un oiseau squatteur. Il s'installe dans le nid des autres oiseaux et en éjecte les petits pour s'y installer. Ici, il porte les lunettes et l'opulence d'Ernest Bevin. Il est nourri par Clement Attlee. La caricature provient du *Daily Mail*, 6.VIII.1947. (Dessin reproduit dans J. FOSCHEPOTH & R. STEINIGER (dir.), *Britische Deutschland und Besatzungspolitik, 1945-1949*, Paderborn, 1985, p. de couverture)

subordination des troupes belges à l'armée britannique et un alignement de la politique extérieure de Bruxelles sur celle de Londres en maints domaines cruciaux comme, par exemple, le sort de l'Allemagne ou l'utilisation de l'uranium extrait du sol de la colonie ⁹.

En fait, la sécurité extérieure de la Belgique se place volontairement sous le leadership britannique ¹⁰ depuis les années sombres de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au passage de relais entre la grandeur finissante du Royaume-Uni et la nouvelle suprématie

⁹ Voir P. DELOGE, *Une relation difficile. Les relations belgo-britanniques de sécurité au début de la guerre froide. Novembre 1944-décembre 1951*, Louvain-la-Neuve, thèse de doctorat en histoire, UCL, 1999.

¹⁰ R. COOLSLET, *op.cit.*, p. 81-91; F. VAN LANGENHOVE, *La sécurité...*, p. 30. Voir les propos de Spaak dans P.F. SMETS, *La pensée européenne et atlantique de P. H. Spaak, 1942-1972*, t. 1, Bruxelles, 1980, p. 3-4 et ceux de Van Langenhove dans F. VAN LANGENHOVE, *La sécurité...*, p. 83-84 et 86-89.

américaine¹¹. En 1951, les experts du *Foreign Office* constatent la fin de leur influence au sein des troupes belges et la diversité des chemins choisis quant à la construction européenne¹². Dans cette évolution, la situation économique des Etats en présence joue un rôle majeur toujours à mettre en lumière.

Tout d'abord, l'économie intervient dans les objectifs de la politique de sécurité. Il est même arrivé qu'elle contribue à les changer radicalement. Ensuite, elle pèse sur les réalisations et ce, à deux niveaux : au plan des finances publiques d'une part, car l'effort militaire coûte à l'Etat et au contribuable, et au plan de l'état du tissu industriel, de l'autre, parce qu'une armée doit être équipée et son matériel remis à la pointe du progrès technique de façon permanente.

Le présent article cherche à apporter quelques éléments neufs sur ce sujet en ce qui concerne la Belgique mais il n'est pas le résultat d'une recherche aboutie. Les données qui en forment la trame ont été identifiées à l'occasion d'une thèse de doctorat portant sur les aspects militaires et diplomatiques de la coopération belgo-britannique de sécurité après 1945, puis rassemblées dans ces pages. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays, la recherche devrait être poursuivie¹³. A propos de la Grande-Bretagne, notons les travaux de T. Geiger dans ce domaine¹⁴. La publication de sa thèse sur l'impact économique des dépenses britanniques en armement est attendue prochainement¹⁵. Chez nous, tout reste à faire.

II. Comment l'économie affecte les objectifs de sécurité des partenaires

Pour la Belgique, les objectifs de la politique de sécurité extérieure ont été fixés dès les temps de guerre par les Belges en exil à Londres, ministres ou experts, et la Commission d'Etude des Problèmes d'Après-guerre (CEPAG)¹⁶. Ils l'ont été de façon générale et vague, laissant donc place pour des adaptations¹⁷.

11 Voir le rapport périodique du département d'Etat sur la situation belge dans *Foreign Relations of the United States*, t. 3, 1950, p. 1347.

12 Warner à *Western Department*, 13.II.1952 (PRO, FO, 371/101622).

13 Lire le travail resté sans suite connue de l'économiste Isabelle Cassiers, consacré au plan Marshall et au 'miracle belge'. La question de l'impact économique des efforts militaires consentis au début de la guerre froide y est effleurée : I. CASSIERS, "Belgian miracle to slow growth : the impact of the Marshall plan and the EPU", in B. EICHENGREEN (dir.), *Europe's postwar recovery*, Cambridge, 1995, p. 271-291.

14 T. GEIGER, "Korean war rearmament and economic development in Britain and France, 1949-1960", in *Lettre d'Information des Historiens de l'Europe contemporaine*, VI.1991 (VI) nos 1-2, p. 71-78 et Id., "Next war about to come : defence production policy, supply departments and defence contractors in Britain, 1945-57", in A. GORST, L. JOHNMAN & W.S. LUCAS (dir.), *Contemporary British History, 1931-61 : Politics and the limits of policy*, Londres, 1991, p. 95-118.

15 Cette thèse, défendue à l'Université d'Aberdeen en 1998, est intitulée *Studies in the political economy and economic impact of British defence expenditure and American military aid to Britain, 1945-1955*.

16 D. DE BELLEFROID, *La Commission d'Etude des Problèmes d'Après-Guerre, 1941-1944*, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire, UCL, 1987.

17 P. DELOGE, *Les plans militaires belges pour l'après-guerre*, étude à paraître.

Du côté britannique, à la même époque, les autorités diplomatiques et militaires sont davantage absorbées par la guerre que leurs homologues belges. Elles se préoccupent néanmoins de l'avenir et considèrent les moyens pour leur pays de rester une puissance¹⁸. Officiellement, l'Allemagne demeure l'ennemi désigné¹⁹, même si certains départements du *Foreign Office* considèrent l'allié soviétique avec circonspection. Les propositions visant à constituer des associations régionales sont entendues et étudiées mais ne reçoivent aucun encouragement²⁰ : la coopération interalliée doit se poursuivre.

Van Langenhove, Charles dans leurs travaux historiques, Spaak dans ses mémoires, et d'autres ... ont mis un fait en lumière : à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, une direction nouvelle est prise. La Belgique abandonne définitivement sa neutralité séculaire pour choisir la dépendance mutuelle avec ses grands et petits voisins²¹. Les raisons du changement sont faciles à comprendre. La déroute de mai 1940 a sans doute rendu les exilés belges plus malléables et ouverts pour un virage à 180 degrés. Il fallait bien tirer les conclusions de cette cuisante expérience. Sans doute un certain désœuvrement a-t-il rendu ces responsables belges disponibles à des idées nouvelles, à l'abandon de l'ancienne politique pour une autre, faite d'interdépendance et de perte de souveraineté... Dégagés de la gestion quotidienne du pays, peut-être avaient-ils le temps de penser à ce qu'il faudrait faire une fois le pays libéré ?

Dans leurs projets, l'allié est la Grande-Bretagne, au sein d'un espace européen occidental, alors que l'ennemi officiel est l'Allemagne²². C'est elle qu'il faut occuper et dont il faut contenir le potentiel, notamment industriel, car, de l'avis général, elle doit être mise hors d'état de nuire pour longtemps. Les dirigeants belges entendent donc bien ne pas laisser comme tel aux mains des Allemands le tissu d'industries lourdes qui leur a permis de forger l'armée grâce à laquelle ils ont violé la neutralité en 1940²³. Ils

18 J. BAYLIS, *The diplomacy of pragmatism. Britain and the formation of NATO, 1942-1949*, Londres, 1993, p. 13; J. LEWIS, *Changing direction. Britain military planning for postwar strategic defense, 1942-47*, p. 1-6 et p. 13 et sv. et G. WARNIER, "From ally to enemy : Britain's relations with the Soviet Union, 1941-1948", in M. DOCKRILL (dir.), *Diplomacy and world power. Studies in British foreign policy, 1890-1950*, Cambridge, 1996, p. 221-243.

19 B. HEUSER, "The demise of anglo-soviet and the birth of anglo-german military cooperation, 1941-1955", in A.M. BIRKE & H. WENTKER (dir.), *Germany and Russia in british policy towards Europe since 1815*, Munich/New Providence/Londres, Paris, 1994, p. 123-129.

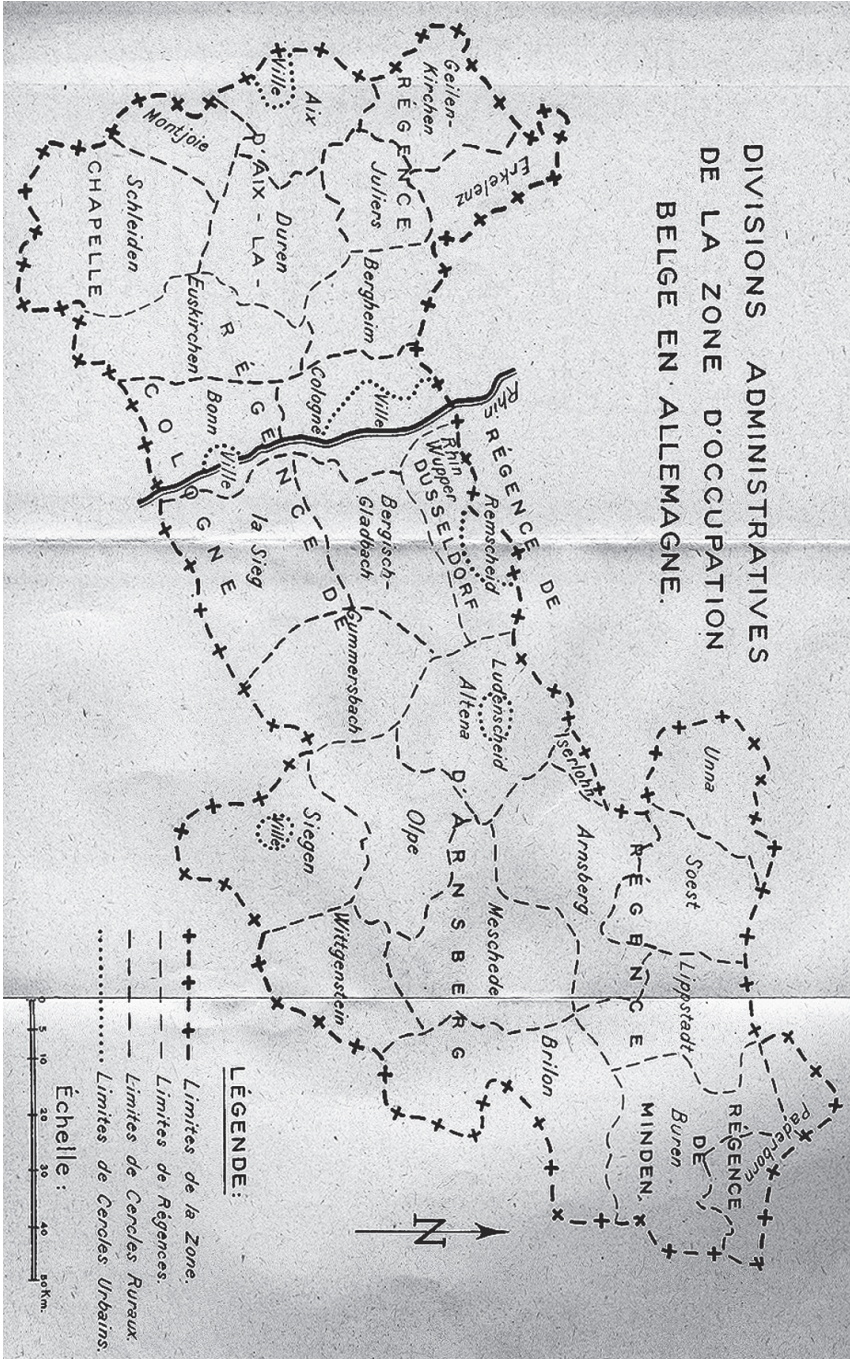
20 Minute de Hoyer Millar sur la conversation avec Van Langenhove et de Gruben, 28.XI.1945 (CEGES ou PRO, FO, 371/48982).

21 J.L. CHARLES, *Les forces armées belges au cours de la Seconde Guerre mondiale, 1940-1945*, (NOTRE PASSÉ), Bruxelles, 1970; P.H. SPAAK, *Combats inachevés*, 2 vol., Paris, 1969 et F. VAN LANGENHOVE, *La sécurité... Au niveau des sources*, voir L. DE VOS, P. DELOGE, E. ROOMS & J.M. STERKENDRIES, *Documents diplomatiques belges, 1941-1960. De l'indépendance à l'interdépendance*, t. 2 : *Défense*, Bruxelles, 1998. Désormais, dans ces notes : DDB, 1941-1960.

22 P. DELOGE, *Les plans...*

23 DDB, 1941-1960, p. 74 : Berryer à Affaires étrangères. Politique envers l'Allemagne et problème de notre sécurité, 12.XII.1945 (MAE, 10957bis).

• Carte tirée de La zone d'occupation belge en Allemagne, Bruxelles, Ministère de la Défense nationale, 1948, en annexe.



souhaitent également que l'occupation serve à la reconstruction économique nationale. Le démantèlement des usines allemandes dangereuses pour la sécurité européenne et l'occupation devaient être sources de quelques aubaines ²⁴.

Ce point permet de montrer un premier effet du facteur économique sur la politique de sécurité : il en affecte les objectifs. Il est bien évident qu'en 1945, l'Allemagne ne représente plus aucun danger pour l'Europe occidentale et ce, pour quelques années, en raison des bombardements massifs dont elle a fait l'objet à la fin de la guerre. Si les Belges souhaitent alors être présents en Allemagne, c'est en vertu de considérations presque exclusivement non militaires : sur un plan politique, il s'agit, sous l'angle international, de participer à l'action alliée et de donner aux Anglo-Saxons des gages concrets d'engagement, et, d'un point de vue intérieur – c'est-à-dire vis-à-vis de l'opinion publique belge – de rendre aux anciens occupants 'la monnaie de leur pièce'.

Mais dans les papiers de la CEPAG et les mémorandums des Affaires étrangères de 1945 ²⁵, la dimension économique est également présente. La Belgique entend bien voir l'Allemagne participer à son relèvement. Faut-il dès lors être surpris de trouver, parmi les premières unités belges présentes en Allemagne, des bataillons SEDICHAIR (Services de DIstribution du CHARbon) et de forestiers ²⁶ contribuant à l'approvisionnement national en charbon et en bois ?

En 1946 et plus encore en 1947, Spaak et ses diplomates ont compris la politique allemande de Londres et en partagent les buts ²⁷ : il faut relever l'Allemagne de ses cendres pour l'arrimer à l'Occident et, par conséquent, diminuer la pression sur son économie. Cela ne les empêche pas, dans un mémorandum qu'ils estiment modéré – et qui l'est en effet si on le compare avec les exigences de certains groupes de pression en Belgique (comme, par exemple, celles du Comité belge du Rhin) – de revendiquer, pour la Belgique, l'accès à certaines matières premières ou sources d'énergie en Allemagne occupée, au nom de sa contribution à l'effort de guerre puis d'occupation du territoire des vaincus.

L'absence d'objectifs précis attribués à l'armée belge lors de sa création a des conséquences militaires perceptibles dès l'immédiat après-guerre ²⁸. Pour évaluer l'efficacité des

24 *Idem*, p. 78 : Aide-mémoire sur la politique belge à l'égard de l'Allemagne, singulièrement dans ses relations avec la France : "une occupation rentable", [1945].

25 *Idem*, p. 135-136 : Spaak à Cartier de Marchienne. Participation de la Belgique à l'occupation de l'Allemagne. "1^o) Principes", 7.VI.1945.

26 Note pour le conseil des ministres au sujet de la situation militaire de la Belgique, s.d. (CDH, *Cabinet MDN 1946*, n° 24, sous-dossier 2) ou la note de Defraiteur (voir note 5).

27 Mémorandums présentés à la conférence des suppléants par les Etats invités à exposer leurs vues sur l'Allemagne, 12.III.1947, (I-II.1947) (MAE n°11854) ou Revendications de la Belgique à l'égard de l'Allemagne [qui] souligne la nécessaire modération à l'égard de l'ancien vaincu mais ne renonce pas à garantir certains intérêts économiques, 17.I.1947 (CEGES, *Papiers de Gruben*).

28 Rapport fait à Monsieur le Ministre de la Défense nationale au nom de la commission militaire mixte instituée par arrêté du Régent le 5 septembre 1946, 1948 (CDH, *Cabinet MDN 1947*, n° 1, CD000.8 : Commission mixte chargée de l'étude des problèmes militaires).

forces belges, le Parlement met en place une commission militaire mixte en 1946. En 1948, elle rend son verdict, confirmant les premières impressions : l'armée belge n'est pas capable d'une véritable contribution à la défense de l'Occident. Pourquoi ? Parce qu'elle a été constituée dans des circonstances difficiles et en fonction d'objectifs qui n'avaient rien de militaires. Comment expliquer l'existence de SEDICHAIR dans un argumentaire de défense nationale ? Le temps des réparations plus ou moins larvées étant passé, les forces belges d'occupation se retrouvent sans autre mission que d'exister.

Au Royaume-Uni aussi, l'économie affecte les objectifs de sécurité et ce d'autant plus que la situation reste longtemps difficile et le redressement économique long à venir. De nombreuses années durant, le rationnement et la pénurie font partie de l'ordinaire en Grande-Bretagne. Le remboursement des sommes empruntées pendant la guerre pour continuer à combattre et après celle-ci pour rebâtir le pays, plonge l'Etat britannique dans une profonde crise financière. A la fin des années 40, l'économie du Royaume-Uni reste sous perfusion américaine ²⁹.

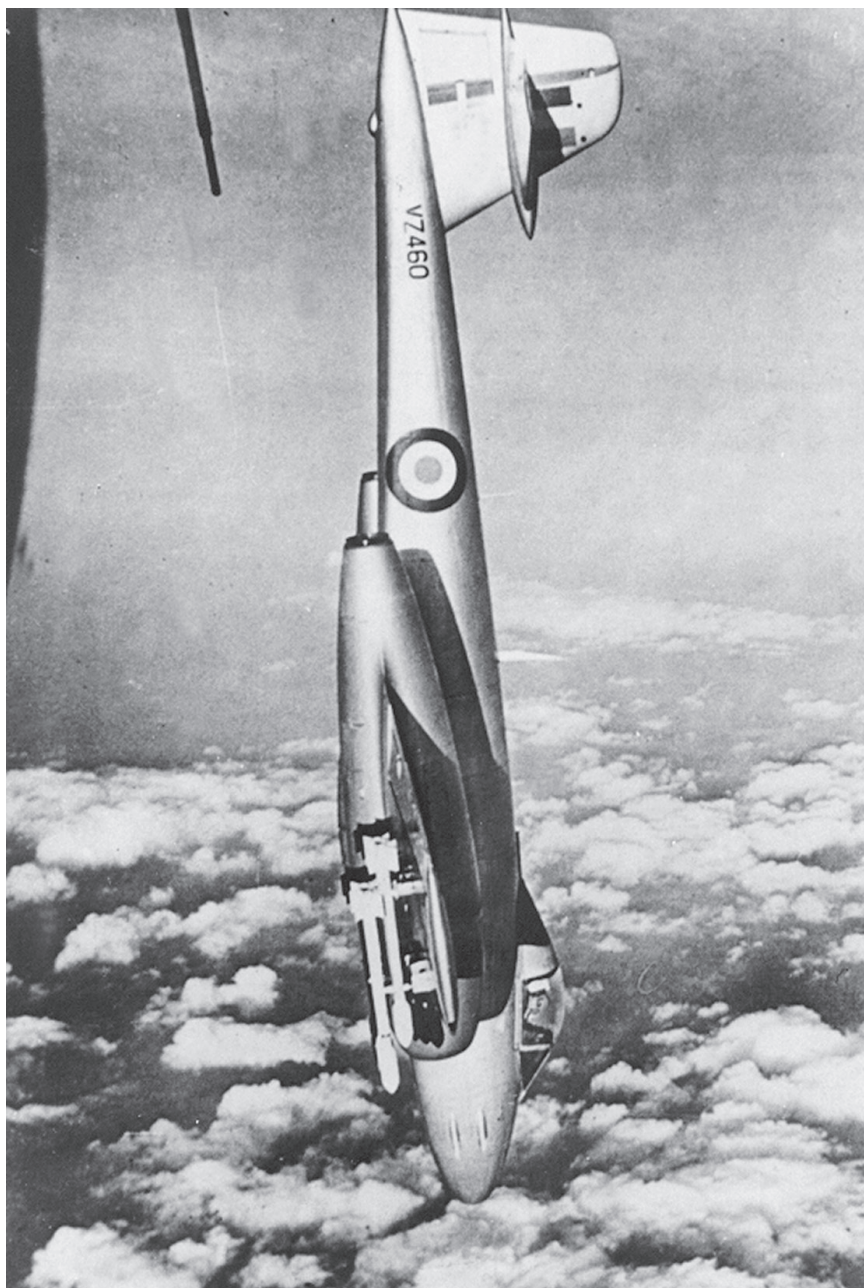
En 1945, pour les dirigeants britanniques comme pour les autres, l'ennemi reste l'Allemagne. Officiellement, l'URSS est un allié qu'il faut ménager afin de préserver les chances de paix dans les années à venir. L'Allemagne doit être occupée et, dans le cadre d'une politique visant à rétablir puissance et sécurité, le gouvernement britannique entend bien participer à une action dont l'un des objectifs les plus clairement proclamés est de mettre le potentiel allemand, industriel entre autres, hors d'état de servir à nouveau à des fins belliqueuses.

Très vite, cependant, la zone britannique en Allemagne devient un fardeau insupportable pour l'économie anglaise, affaiblie par la lutte menée plus ou moins seule pendant des années contre l'Allemagne nazie ³⁰. Tandis que des sommes considérables sont mobilisées pour organiser l'occupation, la métropole s'enfonce dans la pénurie, le déficit budgétaire, le déséquilibre de la balance commerciale... autant de signes d'une mauvaise santé économique persistante.

Dans un contexte international où il devient vite évident qu'il faut arrimer l'ancien vaincu à l'Occident pour disposer de ses ressources démographiques et industrielles contre le péril rouge, la Grande-Bretagne adopte une politique destinée à restaurer la puissance

29 G. BOSSUAT, "Plan Marshall", in J.P. AZEMA & F. BEDARIDA (dir.), *1938-1948, Les années de tourmente de Munich à Prague. Dictionnaire critique*, Paris, 1995, p. 229 et 237 et ID., *L'Europe occidentale à l'heure américaine*, Bruxelles, 1992, p. 38; R. CLARKE, *Anglo-American economic collaboration in war and peace, 1942-1949*, Oxford, 1982.

30 Voir la caricature du *Daily Mail* du 6 août 1947 reproduite à la page 241.



- Le *Gloster Meteor 8*. Le 13 janvier 1951, un photographe de l'agence Belga prend ce cliché impressionnant. L'avion, en piqué, achève une boucle et prouve, selon le commentaire du journaliste, sa grande maniabilité. (Photo CDH, Belga, 51/15)

économique allemande au profit de l'Ouest et de ses finances³¹. La division de l'ancien Reich fait partie du projet dans la mesure où il n'est pas pensable de voir l'URSS renoncer à sa zone d'occupation.

En conséquence, la politique de démilitarisation industrielle est ralentie, de même que les réquisitions en logement et en matières premières (charbon, etc.) dans le pays occupé. Des Allemands viennent remplacer le personnel britannique de la *Control Commission in Germany (British Element)*. Pour les soldats belges, voilà qui n'est pas toujours facile à admettre³². Les récriminations, les soupçons de traitement discriminatoire à leur égard gagnent du terrain dans les esprits.

C'est donc en partie dans la politique allemande de Londres et ses aspects économiques – la volonté de puissance de la Grande-Bretagne traduite dans les rapports de subordination entre militaires belges et britanniques en Allemagne y est également pour beaucoup – qu'il faut chercher les origines de la mésentente belgo-britannique présente sur le terrain. L'option britannique est suivie par la diplomatie de Spaak³³, mais incomprise d'une partie de la population et notamment des citoyens qui accomplissent leur service militaire en Allemagne.

III. Reconstruire l'armée belge et occuper l'Allemagne

Comme on le sait, les principales réalisations de la coopération belgo-britannique de sécurité telles que la Seconde Guerre mondiale les a forgées, sont la reconstitution de l'armée belge et l'occupation d'une zone en Allemagne. Dans l'un et l'autre cas, le rôle du facteur économique se situe dans les besoins en main-d'œuvre et en matériel supposés par de tels projets, compte tenu des répercussions sur les budgets militaires et le tissu industriel mobilisés en vue de la sécurité.

La reconstruction de l'armée belge est donc le premier terrain de coopération entre Londres et Bruxelles. En novembre 1944, le Royaume-Uni accorde à la Belgique l'assistance en équipement dont elle a besoin pour mettre sur pied trois divisions d'infanterie et un embryon d'armée de l'air, ce qui permet à notre pays d'assurer ses objectifs politiques internationaux³⁴. Londres entend d'abord poser un jalon dans la

31 I. TURNER (dir.), "The British occupation and its impact on Germany", in *Reconstruction in Postwar Germany and the western zones, 1945-1955*, Oxford/New York/Munich, 1989, p. 7-11 et A. DEIGHTON, *The impossible peace. Britain, the division of Germany and the origins of the cold war*, Oxford, 1990, p. 223-234.

32 Voir, entre autres, Goethals à *Control Commission in Germany (British Element)*, 15.IX.1946 (PRO, FO, 1049/357) et Directeur du Centre d'Administration militaire des Territoires occupés à ministre de la Défense nationale, 28.II.1947 (CDH, *Cabinet MDN 1946*, n° 34). Ces rapports forment une série qui s'étend sur plusieurs années.

33 Considérations du gouvernement belge relatives à la politique des puissances alliées à l'égard de l'Allemagne, 9.I.1947 (MAE, n°11837).

34 R. DEFRAITEUR, *op.cit.* (voir note 5).

voie de sa future puissance à rebâtir. Mais dans les raisons qui président à ce geste, la question de la main-d'œuvre militaire et la capacité à produire de l'armement jouent, elles aussi, un rôle déterminant.

Pourquoi le choix s'est-il porté sur la Grande-Bretagne ? L'admiration provoquée chez les Belges de Londres par la résistance héroïque du Royaume-Uni dont ils sont les témoins, la gratitude, exprimée de manière très affective chez certains (Spaak³⁵, etc.), pour une si longue hospitalité, mais aussi la tradition isolationniste américaine manifestée jusqu'alors, ainsi, enfin, que la proximité géographique ont orienté leur désir de placer une association régionale tant souhaitée sous le *leadership* britannique, quitte à relire l'histoire des relations passées d'un œil peu critique.

Par ailleurs, les dirigeants belges en exil au Royaume-Uni avaient-ils le choix ? Dès la guerre, le noyau de leur future armée a été organisé grâce à l'aide britannique pour être utilisé par les forces anglaises en opération³⁶. Allait-on changer son fusil d'épaule après la victoire ? Une dépendance n'a-t-elle pas été créée dès les premiers accords de 1942 ? Vers qui d'autre, à cette époque, le gouvernement belge en exil à Londres aurait-il pu se tourner ?

Or, les décideurs belges, au moment où se prennent ces grandes décisions, ignorent dans quel état ils retrouveront le tissu industriel belge. Par contre, ils savent déjà que leur pays manque traditionnellement de moyens pour produire des avions, des chars ..., tous équipements indispensables dans une armée moderne. Ils ont donc besoin d'une assistance dans ce domaine et celle-ci, en 1944, ne peut-être que britannique.

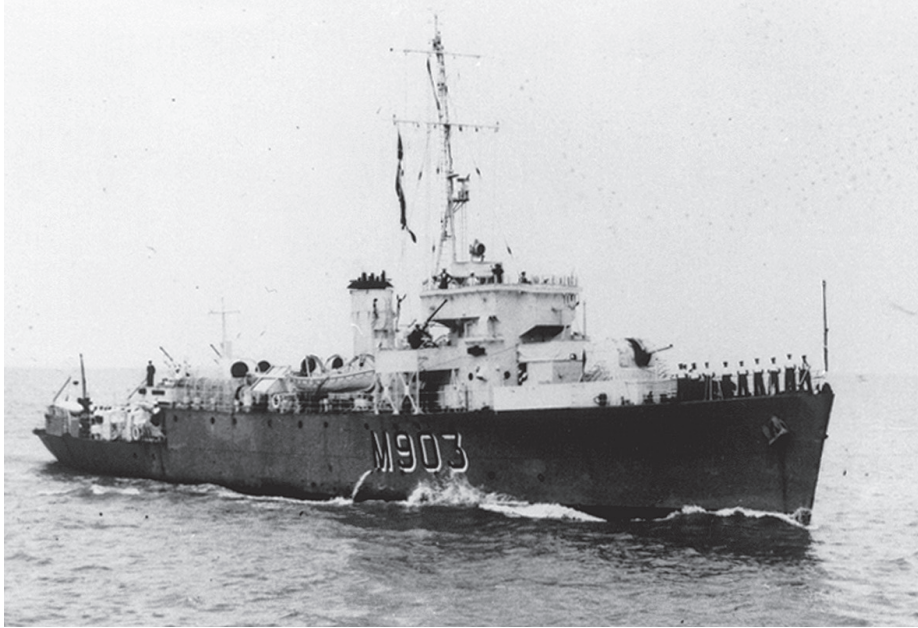
Comment sont-ils parvenus à leurs fins, alors que les moyens militaires à mettre dans la balance pour obtenir ce qu'ils voulaient leur manquaient ? Ils ont utilisé tout ce qui pouvait permettre à la Belgique de contribuer à l'effort britannique et, en particulier, les ressources de l'économie, nationale et coloniale³⁷. Pour assurer à l'avenir la sécurité de la Belgique et les intérêts du pays au niveau international, notamment en Allemagne, le gouvernement belge en exil est donc entré dans une logique destinée à redorer son blason et à donner des gages aux alliés, britanniques en particulier, de sa fiabilité dans la lutte contre l'ennemi. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la mise à disposition de divers contingents au Royaume-Uni mais aussi le prêt de 300 millions de dollars-or à Churchill le 14 février 1941 et le soutien en matières premières (or, minerais, arachides, caoutchouc...) apporté dès janvier 1941 et encore en juin 1942³⁸.

35 P.H. SPAAK, *op.cit.*, t. 1, p. 124 : "J'admire maintenant les Anglais avec toute la force des amours lentement mûris".

36 J.P. CUNIBERT, L. DE VOS & M. STROBBE, *De Belgische landmacht, 1945-1980*, Bruxelles, 1982, p. 17.

37 R. DEFRAITEUR, *op.cit.*, p. 2.

38 J. WILLEQUET, "Le gouvernement belge à Londres, 1940-1945", in *Governments in exile in London during the Second World War*, Londres, 1977, p. 3 (papiers d'un colloque conservés au CEGES).



- Le dernier bastion de la coopération belgo-britannique. Le 18 août 1951, la quatrième algérienne 'Dufour' acquise par la marine belge auprès de la Grande-Bretagne arrive à Ostende. Il s'agit d'un dragueur de mine. (Photo CDH, Belga, 51/183)

Nulle part un donnant, donnant n'est mentionné. Mais le 16 mars 1942, le gouvernement belge en exil fait connaître son souhait de bâtir le noyau de son futur outil militaire. Le *War Office* accède à cette demande le 4 juin 1942 alors que la Belgique n'a, sur le plan militaire, que peu de choses à offrir ³⁹.

De même, un accord 'uranium' est signé le 26 septembre 1944 par lequel la Belgique s'engage à livrer le précieux minerai de sa colonie congolaise aux Anglo-Saxons en exclusivité et sans contrepartie immédiate ⁴⁰. L'initiative de cette coopération militaire ne vient pas, on le sait, du gouvernement qui n'en a guère vu les dividendes promis à l'article 9. Deux mois plus tard, le 9 novembre 1944, la Grande-Bretagne octroie à la Belgique l'aide matérielle dont elle a besoin pour sa politique de sécurité alors que le dossier militaire belge est toujours jugé faible par les experts britanniques ⁴¹. Mais rien ne démontre que le premier engagement a ouvert les portes au second.

³⁹ *Idem*, p. 12.

⁴⁰ L. GILLON, "L'approvisionnement en uranium", in M. DUMOULIN, P. GUILLEN & M. VAÏSSE, *L'énergie nucléaire en Europe. Des origines à Euratom*, Berne/Berlin/Francfort/New York/Paris, Vienne, 1994, p. 22 et J. HELMREICH, *Gathering rare ores. The diplomacy of uranium acquisition, 1943-1954*, Princeton, 1986, p. 36.

⁴¹ Note du major Morton à Harrisson (*Foreign Office*), 13.X.1944 (CEGES ou PRO, FO, 371/38884A).

La contribution belge à l'effort de guerre se prolonge une fois le conflit terminé. Cette fois, c'est la main-d'œuvre militaire qui intéresse le gouvernement britannique, soucieux de démobiliser vite et massivement pour soulager son budget militaire au profit de la reconstruction de l'économie du pays ⁴².

Dès 1944, en effet, les dirigeants britanniques sont sans doute conscients de l'état du pays. L'euphorie de la victoire proche puis effective ne leur fait pas perdre toute lucidité : un appoint en main-d'œuvre n'est donc pas dédaignable à leurs yeux, ne fût-ce que pour terminer la guerre et occuper l'Allemagne vaincue. C'est le programme *Liberated Manpower Units*, signé en décembre 1944 ⁴³, peu après le mémorandum d'assistance susmentionné. Même s'ils croient fermement pouvoir relever la Grande-Bretagne en quelques années et la voir jouer à nouveau un rôle majeur dans l'histoire du monde, les responsables anglais font en sorte que les soldats belges n'émargent pas au budget de la défense britannique, contribuant ainsi à faire baisser celui-ci. Les hommes libérés du *21 Army Group* pourront dès lors rejoindre une industrie qui a grand besoin de leurs bras et de leurs compétences.

Nulle part, il n'est écrit qu'il s'agit d'un donnant, donnant. Mais chaque réunion ayant pour objet la formation des premières brigades belges commence par un questionnement sur la capacité belge à fournir des hommes à la fois pour les *LMU* et les unités à créer ⁴⁴. De toute évidence, le *War Office* se montre beaucoup moins concerné par l'engagement du *FO* à aider la Belgique à reconstituer un outil militaire que par cet apport de main-d'œuvre promis par les Belges peu de temps après qu'ils aient obtenu l'assistance britannique.

Dès lors, le constat de déséquilibre dans les réalisations établi par les militaires et les diplomates belges après la guerre, pour amer qu'il soit, est prévisible ⁴⁵ : le programme *LMU* est exécuté fidèlement par les autorités de Bruxelles tandis que la constitution de la 1^{ère} Division d'Infanterie (1 DI) prend du retard. Les objectifs politiques belges

42 Note sur la participation de la Belgique à l'occupation de l'Allemagne, selon un rapport de Silvercruys du 23 octobre, 12.XI.1945 (MAE, n° 11839). Pour la démobilisation, voir les rapports des attachés militaires à Londres : bulletin n° 1, 27.X.1945, p. 25-29 (CDH, *Atta.mil.*, 1944-1946, n° 2). En ce qui concerne le besoin de main-d'œuvre pour occuper l'Allemagne : minute de Hoyer Millar ("we should find ourselves in great difficulties with regard to our own manpower situation in maintaining enough troops in Germany"), 24.I.1945 (CEGES ou PRO, FO, 371/48982).

43 Voir note 5.

44 Compte rendu succinct de la réunion au *War Office* du 29 novembre 1944, s.d. (CDH, *CAMP. 40-45, MDN 1ère DI, Réorganisation de l'armée, Papiers Defraiteur*), ou encore, Compte rendu des réunions au *War Office* les 8 et 9 décembre 1944, XII.1944 (*Ibidem*).

45 Demets à [Pierlot], 18.I.1945 (CDH, *Cabinet MDN 1945*, n° 31, sous-dossier 34) et Général Morgan à général Erskine : "There must be no question of any interference with the current schemes for production of the Belgian infantry brigades of the production of Belgian LMU", 21.II.1945 (CEGES ou PRO, FO, 123/580).

ne sont que partiellement pris en compte par les militaires anglais du *War Office* et du *21 Army Group*.

L'enjeu trouve une traduction au plan financier : l'aide mutuelle des temps de guerre est clôturée à la fin de l'année 1945 au détriment des deniers belges⁴⁶. En fonction de l'impécuniosité britannique, la politique de soutien économique puis militaire menée par le gouvernement belge en exil d'abord, en Belgique libérée ensuite, pouvait-elle déboucher sur une autre issue ? En compensation, la *Treasury* accepte de financer quatre brigades belges ainsi que les *LMU* qui sont toujours en service dont le Royaume-Uni a plus que jamais besoin puisqu'il a entrepris une démobilisation massive propre à diminuer les budgets militaires et à remettre, espère-t-il, l'économie anglaise à flot.

En Allemagne aussi, les besoins en hommes entrent en ligne de compte dans la participation belge à l'occupation de la zone britannique. En novembre 1945, de nouveaux pourparlers s'engagent entre Londres et Bruxelles. Les négociateurs belges veulent concrétiser leurs espoirs pour la Belgique d'occuper la partie de l'Allemagne s'étendant des frontières nationales jusqu'aux rives du Rhin⁴⁷. Les Affaires étrangères obtiennent ce qu'elles désirent à propos de la délimitation du secteur mais se voient interdire toute mission de gouvernement militaire. La subordination des forces belges d'occupation est un fait désormais établi, conformément à la politique britannique de puissance. Par ce biais, la Belgique apporte au Royaume-Uni une puis deux divisions que le gouvernement de Londres pourra économiser⁴⁸.

Dès le début de 1946, l'occupation de l'Allemagne s'organise. La 1^{re} DI est prête à remplacer celle que Londres va ôter de la région d'Aix et de Cologne. Les troupes britanniques se sont retirées de Belgique mais, afin de les aider à rejoindre leur zone en Allemagne, un traité de transit par le territoire belge est signé en mars 1946⁴⁹. Pour le gouvernement belge qui suit attentivement la démobilisation et commence à craindre un retour au désengagement continental⁵⁰, tout doit être fait pour assurer le maintien de la présence britannique sur le continent.

46 Aide-mémoire, 4.V.1945, (PRO, WO, 32/11469). Pour la solution, voir Note, accord du *Mutual Aid*, point 7, 18.X.1945 (CDH, *Cabinet MDN 1945*, n° 9, sous-dossier 3).

47 Note du major Gilliard, occupation éventuelle par les forces belges d'une zone du territoire allemand. Limites de cette zone, 8.IV.1945 (MAE, n° 11839).

48 Rapport d'Hoyer Millar, 28.I.1945 et *Minutes of the meeting held in War Office on the 30th November 1945 with Belgian military representatives on questions relating to the Belgian participation in the occupation of Germany*, 30.XI.1945 (PRO, FO, 1049/420).

49 Belgique et Grande-Bretagne; traité de Bruxelles, 11.III.1946 (CDH, *Cabinet MDN 1946*, n° 24, sous-dossier 2). Le traité est approuvé par une loi du 19 août 1947 et publié au *Moniteur belge* le 9 février 1949.

50 Bulletin n° 2 (il s'agit d'une série de rapports sur la démobilisation en Grande-Bretagne que l'on peut suivre par trimestre), 16.XI.1945 (CDH, *Atta.mil. n° 2*, Londres, 1945-1946) et Note sur les conversations d'état-major anglo-belge, 15.III.1946 (MAE, n° 10958bis). En fait, la note porte sur leur absence.



- Le groupe d'étude de l'OTAN en Belgique. Sur ce document, le général Baele, chef d'état-major, se mue en démonstrateur du FN 7 mm, ceci afin de convaincre les experts du groupe d'étude de l'OTAN d'en équiper les forces atlantiques. (Photo CDH, Belga, 51/199)

En octobre 1946, cependant, à l'occasion de l'arrivée en Allemagne d'une deuxième division belge d'infanterie, Londres impose aux Belges un second secteur divisionnaire, ce qu'ils n'ont pas demandé⁵¹. Il n'est évidemment pas question de placer des unités belges face à la France ou aux Pays-Bas, ni possible de loger deux divisions dans un seul secteur, en particulier dans la région d'Aix et de Cologne où les bombardements de la fin de la guerre ont rendu les logements rares. Les troupes belges sont ainsi amenées bien plus à l'est que ce qu'elles espéraient. Quant aux autorités britanniques, elles peuvent, cette fois encore, retirer une division d'Allemagne⁵², conformément aux préoccupations initiales que ces pages veulent mettre en avant⁵³.

Par ailleurs, en signant le mémorandum du 9 novembre 44, les décideurs britanniques n'ignorent sans doute pas qu'en équipant les nouvelles forces belges, ils créent une

51 Strang à *Foreign Office*, 25.V.1946 (PRO, FO, 1049/357).

52 K. Huysmans à Knatchbull-Hugessen : "il est indéniable qu'il existe une corrélation entre cet allègement de l'effort britannique et l'aggravation' du nôtre", 8.VIII.1946 (PRO, FO, 1049/357). Le choix du mot 'aggravation' ne révèle-t-il pas, par ailleurs, une claire vision d'un effort militaire à accomplir ? Cela correspond, en tous cas, à ce que pensent les Anglais (voir *infra*).

53 Notre future zone probable d'occupation, 13.VII.1946 (MAE, n° 11969). Voir carte, *supra*.

dépendance concrète entre la Belgique et le Royaume-Uni. L'organisation des troupes belges en Grande-Bretagne sur le modèle britannique durant la guerre trouve dans ce document un prolongement dont l'économie anglaise de l'armement devrait être à même de profiter un jour car le matériel de ces divisions belges toutes neuves est usé jusqu'à la corde et devra être renouvelé rapidement.

Dès l'immédiat après-guerre, en effet, la Belgique se tourne systématiquement vers la Grande-Bretagne pour renouveler son matériel et équiper ses nouvelles unités⁵⁴. C'est aussi vrai pour l'aviation que pour les forces terrestres. Dans un premier temps, la vente des surplus de guerre contribuera au relèvement de la balance commerciale⁵⁵. Le matériel livré aux Belges est d'ailleurs dans un état pitoyable⁵⁶. Les industriels du Royaume-Uni trouvent dans cette situation l'occasion de proposer des révisions de matériel avant l'envoi ou dans le cadre d'un 'service après-vente'⁵⁷. Par la suite, il leur arrive d'être directement contacté par les décideurs belges pour des achats de matériel neuf⁵⁸.

Les coûts engendrés pour le budget de la Défense nationale sont tels qu'une fois les écoles militaires belges ouvertes, le ministre colonel Defraiteur réalise des coupes sombres dans les programmes de formation des officiers et sous-officiers belges sur le sol britannique⁵⁹. D'une part, ces formations sont estimées chères; d'autre part, le programme d'équipement est dès lors favorisé, ce qui est tout profit pour la balance commerciale britannique.

La Belgique n'étant cependant pas le seul 'client' de la Grande-Bretagne et la situation économique de cette dernière restant désastreuse en dépit des efforts consentis, les décideurs britanniques se voient contraints de revoir à la baisse le nombre des pays qu'ils peuvent aider. Du même coup, leur politique de puissance s'en trouve affectée. A la fin de 1947, les ministères britanniques des Approvisionnements et de l'Air doivent signifier à la Belgique qu'il leur sera désormais impossible de rencontrer les besoins belges de rééquipement : "*owing to the economic situation of this country, we cannot undertake a*

54 En matière d'aviation par exemple, Defraiteur au Conseil des Ministres, 5.VIII.1946 (CDH, *Cabinet MDN 1946*, n° 13, sous-dossier 1 : budget Défense nationale et gendarmerie).

55 *Report by the Joint War Planning Staff*, 4.XI.1947 (PRO, *DEFE 4/8, Joint War Production Staff* [47], 24 [final]).

56 Lieutenant-général Derousseaux (quartier maître général) à Defraiteur, 14.V.1947 (CDH, *Cabinet MDN 1947*, n°14, CD540).

57 Lieutenant-colonel aviateur Donnet (Service de l'Organisation et des Approvisionnements) à Defraiteur, 23.VII.1947 (*Idem*, n° 26, CD858 : Politique extérieure. Missions temporaires. Sous-dossier 0 : généralités).

58 Rapport du Lieutenant-colonel aviateur Donnet. Politique de rééquipement. Donnet se déplace dans les meetings aériens et essaye des avions dans les firmes, 24.IV.1947 (CDH, *Cabinet MDN 1947*, n° 14, n° 6, CD0303).

59 Pauwels (inspecteur du budget) à MDN, 25.II.1948 (CDH, *Cabinet MDN 1948*, n° 10, CD212.6).

rearmament programme at the moment ... When conditions improve, we shall be able to help more the Belgian government"⁶⁰.

Dès 1948, l'origine du matériel militaire belge se diversifie donc et le problème d'une probable réorganisation des troupes belges est posé⁶¹. Il ne saurait être question, en temps de guerre, de disposer de deux types d'armements différents au sein d'une même armée : les pièces de rechanges, les ateliers de réparations, le nombre et l'équipement des servants de certaines armes..., tout doit être standardisé.

Le marché de l'armement suivant en partie les règles ordinaires du commerce, il tient compte du service après-vente. Avec les nouvelles armes viennent donc de nouveaux conseillers. Ils apportent de nouvelles manières de se servir de l'équipement acquis et d'organiser les unités. Dans le cadre de l'OTAN, ce rôle sera joué par les Américains⁶². La réorganisation des troupes belges est inévitable, inscrite dans les faits avant même que n'éclate le conflit de Bonn relatif au statut des forces belges en Allemagne et à leur subordination aux Britanniques⁶³.

La fin de la coopération belgo-britannique dans la reconstruction de l'armée belge s'explique donc d'abord par le rôle très concret de l'économie dans la politique militaire et non par les effets de la volonté politique de la Grande-Bretagne de rester une puissance au détriment du prestige belge, même si tel fut bien le cas. Le passage des forces belges au modèle américain est inscrit dans les faits dès la fin 1947. La standardisation des équipements dans une force atlantique qui se veut intégrée ne fera que renforcer la décision.

IV. Participer à la défense commune

Dès 1949, en effet, les relations belgo-britanniques de sécurité changent de contexte. Désormais, c'est l'Occident tout entier qui cherche à fédérer ses ressources contre un nouvel ennemi, le communisme et l'URSS. Selon les prévisions des spécialistes de l'époque, le nombre d'unités disponibles à l'Est est très supérieur aux effectifs et

60 Spear (*British Military Mission*) à Defraiteur, 4.XI.1947 (*Idem*, n° 7, CD050 : organisation-force publique) et Attaché de l'Air britannique à Bruxelles à Defraiteur, 14.XI.1947 (*Idem*, n° 5, sous-dossier 4). Le ministère de l'Air est incapable de rencontrer les besoins belges du point de vue aérien. Il avoue éprouver de la peine à faire face à ses propres besoins et à ceux des dominions.

61 Note des colonels de Leeuw et Tellier, s.d. (*Idem*, n° 15, CD510.01 : commission A d'armement belgo-néerlandais).

62 Voir la mise en garde du colonel Leboutte à son collègue britannique lors de l'arrivée d'une mission américaine : Leboutte à l'attaché militaire belge de l'Air à Londres pour l'Air ministry, 23.III.1950 (PRO, FO, 371/89009).

63 Gouvernement militaire (Berlin) à Foreign Office, 11.V.1949 (PRO, FO, 371/7675).



- Un allié discret, le Canada. Suite au Traité de l'Atlantique Nord, le Canada équipe une division entière de l'armée belge d'occupation, désormais intégrée dans les forces de l'OTAN sous le commandement d'Eisenhower. Ce camion est débarqué à Anvers le 17 avril 1951.
(Photo CDH, Belga, 51/82)

aux moyens utilisables à l'Ouest. Des plans sont donc élaborés pour mobiliser population et industries en vue d'organiser un outil de défense commun ⁶⁴.

Tout n'est pas modifié cependant et le facteur économique continue à jouer un rôle dans les relations belgo-britanniques de sécurité par les mêmes biais qu'autrefois. Les besoins en hommes sont accrus du fait du manque de divisions dans le clan occidental et se répercutent sur la durée du service militaire en Belgique ⁶⁵. Ces unités doivent être équipées du matériel le plus récent. Des *Task Forces* de l'OTAN sillonnent les pays de l'Alliance pour déterminer les capacités contributives de chacun aux plans financier et industriel ⁶⁶. Dans tous les domaines, les Britanniques reprochent aux Belges de se montrer 'rapats' alors qu'ils estiment la Belgique riche dans une Europe toujours en reconstruction ⁶⁷.

Au sein des alliances qui naissent en 1948 et 1949, la stratégie britannique, qui consiste à utiliser les unités des puissances petites et moyennes de l'Europe comme appoint ou en remplacement des siennes, est destinée à se poursuivre ⁶⁸.

Entre les Etats-Unis et l'URSS, certains décideurs britanniques souhaitent très tôt une zone d'influence britannique, ouverte aux petits pays d'Europe occidentale, que l'on pousserait à accomplir un effort militaire en vue de constituer un glacis protecteur pour la grande île ⁶⁹. Cette contribution libérerait la Grande-Bretagne d'un effort terrestre et continental auquel elle a toujours rechigné et dont elle n'entend pas se donner les moyens budgétaires et humains. Après la guerre, les budgets et la main-d'œuvre militaires britanniques ne cessent de baisser jusqu'à la fin des années 40 ⁷⁰. Imprégné de la rude

64 P. DELOGE, "Enseignement militaire belge et interdépendance en Europe après 1945", in *Lettre d'Information des Historiens de l'Europe contemporaine*, XII.1990 (V) n° 3-4, p. 216-219, texte basé sur le Cours supérieur de la guerre de l'Ecole de Guerre. Voir aussi ISMAY, *OTAN, 1949-1954. Les cinq premières années*, Utrecht, 1954, p. 30-31.

65 J. GÉRARD-LIBOIS & R. LEWIN, *La Belgique entre dans la guerre froide et l'Europe, 1947-1953*, Bruxelles, 1992, p. 184-186.

66 Lieutenant Vicomte de Parts de Courtray (service général des Approvisionnements) à Thissen (ministère des Affaires économiques), 17.V.1950 (MAE, n° 15397).

67 Dès janvier 1949, la conception britannique est que chacun doit contribuer selon ses moyens (*Meeting of the consultative Council of the 5 Powers Treaty*, Londres, 2e rencontre, 28.I.1949 [PRO FO, 800/448]). Spaak plaide pour une répartition proportionnelle (1ère rencontre, 14.III.1949 [*Idem*]). Par la suite, les reproches britanniques persistent. Voir Le Rougetel (ambassadeur britannique à Bruxelles) à *Western Department*, 11.VIII.1950 (PRO, FO, 371/89004).

68 France et Bénélux "must provide the bulk of the land forces", 64e réunion, 10.V.1949 (PRO, DEFE 4/13, COS [48]).

69 Minute de Hoyer Millar sur la conversation entre Spaak et Bevin : "for manpower reasons, it would be essential for the Western countries ... in order to ensure their own security, to arrange some way or other to pool their armed forces", 27.XI.1945 (CEGES ou PRO, FO, 371/48/48982). Voir aussi 41e réunion, 18.III.1948 (17.III.1948 pour le *Chiefs Of Staff* [48]) (PRO, DEFE 4/11, *Joint Production* [48], 28 [final]).

70 M. DOCKRILL, *British defence since 1945*, Londres, 1989, p. 151, appendice IV.

expérience des bombardements de Londres, le gouvernement anglais ne prévoit, dans ses plans de participation à la défense de l'Occident, que l'appui aéronaval. Pas question d'investir de nombreuses divisions sur le continent et de compromettre davantage le redressement économique du pays. Les responsables britanniques n'ont, selon Montgomery, qu'une seule inquiétude : que les Continentaux s'en aperçoivent et stoppent leurs propres efforts ⁷¹.

Montgomery ⁷² et les décideurs militaires britanniques recommandent, dès lors, à la Belgique de se doter de véritables divisions et non d'unités de papier dont les effectifs réels atteignent à peine ceux de la brigade. Afin de voir leur petit allié disposer d'hommes entraînés et réellement capables de se battre, les responsables de Londres poussent à une mobilisation plus large des ressources humaines et, en particulier, au service militaire de vingt-quatre mois. Mais le Parlement et les ministres belges se montrent d'autant plus réticents que les requêtes, présentées dès 1948 par Montgomery, ne l'ont pas été de façon très diplomatique. Pour les officiels de Londres, c'est toujours la même chose : les Belges ont beau s'en défendre, ils préfèrent le commerce aux efforts militaires.

Les conséquences de l'incapacité britannique à correspondre aux besoins belges en matériel militaire ont déjà été soulignées. En janvier 1950 ⁷³, la Belgique signe avec les Etats-Unis un accord bilatéral par lequel elle se tourne vers Washington comme fournisseur de l'équipement dont elle a besoin. Ce document est d'autant plus avantageux par rapport à la coopération avec la Grande-Bretagne que le matériel est fourni, le plus souvent, gratuitement et à l'état neuf. La Belgique s'engage 'seulement' à le stocker et à s'en servir correctement. Le fournisseur dispose en outre de plus de capacité que le précédent de disposer de ce qu'il faut et ce dans un délai plus court en raison des performances de son outil industriel.

La participation de la Belgique à des structures internationales dont l'objectif est de fédérer les ressources contre un ennemi commun permet également aux industriels belges de prendre leur revanche. Jusqu'en 1947, le réapprovisionnement outre-Manche est automatique, tant dans l'aviation qu'au sein des forces terrestres. Des contrats dans ce sens sont passés pour prolonger le mémorandum du 9 novembre 1944. Mais, dès la fin des années 40, les industriels belges retrouvent le chemin des arsenaux de la Défense nationale. On connaît l'exemple des fusils et des munitions de la FN mais c'est aussi le cas pour les grenades antichar de MECAR ou les téléphones de BELL. La RTT place des lignes et les câbleries belges sont contactées ⁷⁴.

71 B.L. MONTGOMERY, *The memoirs of the Fieldmarshall the Viscount Montgomery of Alamein*, Londres, 1958, p. 501

72 Rendel à Kirkpatrick, 2.IV.1948 et *Note on the Chief of Imperial General Staff's criticisms of training in the Belgian army*, s.d. (PRO, FO, 123/633). Les critiques se poursuivent au début des années 50 dans les rapports des attachés militaires à Bruxelles.

73 Communiqué. Assorti du texte du traité en annexe, 27.I.1950 (CDH, *Cabinet MDN 1950*, n° 33, CD852).

74 Lieutenant-général Van Sprang à état-major général, 9.XI.1948 (CDH, *Cabinet MDN 1948*, n° 15, CD512).

Bientôt des usines belges comme Fairey, la SABCA, Stampe et Renard, etc., prennent leur part dans les réparations de matériel volant. Au début des années 50, la Belgique, jusque-là spécialisée dans les petites armes, fabrique un avion de chasse avec son voisin néerlandais. Ce fait résulte d'une coopération entre industriels : la FN produit les moteurs (des Rolls Royce) dont elle a acquis la licence et la firme Fokker, les carlingues⁷⁵. Tout cela est le fruit d'une coopération encouragée par l'Union occidentale et de la volonté du ministre technicien Defraiteur de pousser ses forces aériennes vers l'autonomie.

Le Traité de l'Atlantique Nord pérennise ce renouveau. Dès 1950, des *Task Forces* parcourent la Belgique. Elles ont pour mission d'explorer les capacités contributives de chaque pays membre. La FN et Fairey-Gosselies sont repérées pour l'aviation de combat; Cockerill, FN et Hanrez pour l'artillerie; ACEC Bell Téléphone, ATEA, MBLE et SBR pour l'électronique; FN, Ray et Energie pour les véhicules de transport; etc. La Belgique étonne encore ses visiteurs par ses potentialités dans le matériel de génie, la construction navale et les véhicules de combat⁷⁶.

Dans ce contexte, les Britanniques accusent leurs partenaires de ne pas apporter à l'Alliance tout ce dont ils sont capables et d'avoir davantage le sens des affaires que celui des responsabilités⁷⁷. Le budget consacré par le pays à la défense est trouvé tout à fait insuffisant. Ministres⁷⁸, parlementaires et économistes⁷⁹ du plat pays montent alors au créneau pour démontrer le contraire et défendre une répartition des efforts en termes de contributions financières proportionnelles aux possibilités de chacun.

Le rapport de l'attaché militaire britannique dans lequel il constate la fin de l'influence britannique au sein des troupes belges est aussi le premier satisfecit attribué à la Belgique depuis 1948 quant à sa situation militaire. Celle-ci respecte ses engagements et, si elle poursuit sur cette lancée, devrait fournir des unités capables de se battre en cas d'invasion de l'Occident par les divisions soviétiques. Aucun mystère ne plane sur la raison principale de cette amélioration : elle est due à l'aide américaine, dont les effets sont tus par des diplomates britanniques dépités⁸⁰.

75 L. MEGENS, "Problems of military production coordination", in B. HEUSER & R. O'NEILL (dir.), *Securing peace in Europe, 1945-1962. Thoughts for the post cold war era*, Londres, 1992, p. 279-292.

76 Haigh (ambassade de Bruxelles) à Morrison (*Foreign Office*), 11.VII.1951 (PRO, FO, 371/95979).

77 *Ibidem*. Commentaire : "The Belgians, as usual, are most anxious not to produce anything for the NATO defence effort, unless they are quite sure that they will be well paid for it – preferably in dollars".

78 Van houtte à Harriman (président du *Temporary Committee Council*, responsable de l'enquête), 29.XII.1951 (PRO, FO, 123/652).

79 F. BAUDHUIN, "L'économie et le réarmement", in *L'Armée, la Nation*, n° spécial, I.1952, p. 19-22.

80 Warner à *Western Department*, 13.II.1952 (PRO, FO, 371/101622).

De même, si les relations belgo-britanniques traditionnelles ne sont plus de mise eu égard aux faits qui viennent d'être mentionnés, la coopération entre les deux pays connaît un renouveau inattendu. Avec les nouveaux plans de défense de l'Occident derrière le Rhin, une partie des troupes britanniques et des infrastructures *British Army of Occupation on the Rhine* (BAOR) reviennent en Belgique. Les négociations menées à l'échelon bilatéral progressent rapidement, chacun étant d'accord sur l'objectif, avant d'achopper sur le volet financier, la Grande-Bretagne entendant partager les frais de l'opération, mais pas la Belgique. La solution sera trouvée à l'échelon atlantique, dans les budgets de développement d'infrastructures communes⁸¹.

V. Conclusion

Cet article cherche à montrer l'impact de l'économie sur la politique de sécurité de la Belgique et de la Grande-Bretagne plongées dans un contexte de reconstruction et de réarmement pour cause de guerre froide. En fait, ce lien est davantage perçu par les effets qu'il engendre qu'à travers ses mécanismes. Pour décrire ces derniers, l'historien manque encore d'archives; des enquêtes approfondies devraient être menées pour aboutir à des résultats tout à fait concluants et satisfaisants en termes explicatifs.

Les contributions belges en minerais divers et en argent durant les années sombres de la guerre ont-elle permis à la Belgique d'obtenir des contreparties, comme par exemple une assistance militaire ? Il semble plutôt que les Britanniques n'aient accordé le mémorandum de novembre 1944 qu'en raison d'intérêts propres et parfois relativement immédiats.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, en effet, l'économie britannique est en difficulté. Face aux défis qui se présentent pour conserver à la Grande-Bretagne son rôle de puissance mondiale, le gouvernement de Londres trouve dans la participation de la Belgique et d'autres 'alliés mineurs' à son effort militaire, un appoint bienvenu en main-d'œuvre, ce dont attestent les sources militaires et diplomatiques belges comme britanniques, au moment de signer les accords et lors de leur exécution. En convenant avec Spaak, comme avec d'autres, sous cette forme ou sous une autre, d'un mémorandum d'assistance en matière d'équipement, il s'apprête en outre à revendre les surplus de guerre et à constituer, par le fait même, une rentrée supplémentaire pour le trésor britannique.

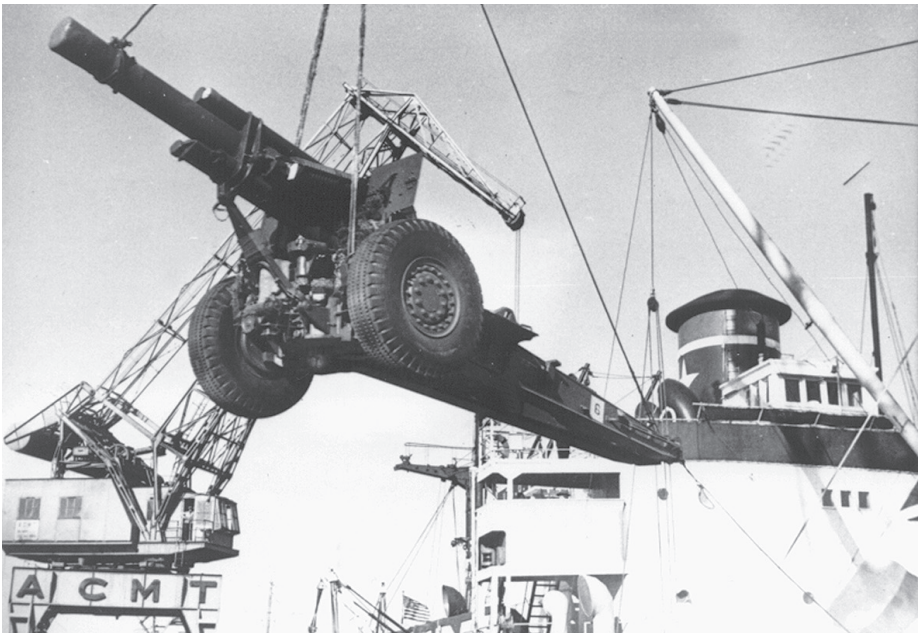
À peine acquis, ce matériel usagé doit être remplacé et le ministère belge de la Défense fait des projets dans ce sens. Mais la crise dure et les clients du Royaume-Uni sont nombreux. Les archives britanniques permettent de découvrir les états-majors et les planificateurs de

⁸¹ *Administrative layout of British forces in Germany*, in 89e réunion, VI.1951, point 13 (PRO, DEFE 4/43, COS [51]) et 99e réunion, 18.VI.1951 (PRO, DEFE 4/44, COS [51]).

Londres revoyant progressivement leurs prétentions à la baisse, établissant des priorités, se divisant sur la possibilité de céder le relais aux Américains en matière d'équipement et, finalement, renonçant à fournir à la Belgique le matériel dont elle aurait grand besoin pour disposer un jour d'un outil militaire performant.

Les forces armées belges doivent alors se tourner vers les Etats-Unis. La fin de l'influence britannique en leur sein est inscrite dans les faits dès novembre 1947. La nécessaire standardisation des forces atlantiques n'ajoutera qu'un argument supplémentaire à ce changement d'orientation. La mésentente entre décideurs militaires britanniques et belges à propos de la subordination des forces belges d'occupation en Allemagne est postérieure au tournant évoqué ci-dessus. Les vraies raisons de changement de *leadership* sont de nature économique et non politique ou militaire.

Le poids de la zone d'occupation sur l'économie britannique en difficulté, établi par l'historiographie allemande et britannique, et, par la suite, l'évolution du contexte international conduisent le gouvernement de Londres à infléchir le cours de sa politique allemande pour amener l'ancien ennemi à l'autonomie. Suivie par Spaak alors que la Belgique, dans les mémorandums transmis aux Grands réunis à Londres, n'avait pas



- *Mutual Defence Assistance Programme*. Le 12 mai 1950, le *USS New York*, escorté par l'*'Adrien de Gerlache'* et le *'Georges Lecoq'*, débarque à Anvers le premier envoi de matériel américain. Ici, un 105 mm pour l'artillerie de campagne. (Photo CDH, Belga, 50/108)

complètement renoncé à trouver en Allemagne de quoi relancer son économie, cette option reste largement incomprise de la population belge, et notamment des conscrits qui accomplissent leurs obligations militaires en Allemagne et se voient fouillés lorsqu'ils rejoignent leur unité, par des douaniers allemands remplaçant des Britanniques. Ce recours par les autorités britanniques en Allemagne à du personnel allemand est l'une des causes du malaise régnant au sein des forces belges d'occupation.

A partir de janvier 1950, le changement de partenaire aide la Belgique à atteindre les standards militaires requis en matière d'effectifs. Ces derniers sont équipés et instruits par les nouvelles institutions. Dans le même temps, la Grande-Bretagne, impressionnée par la prospérité belge, reproche à son petit voisin de rechigner à l'effort militaire. La création de l'Alliance permet cependant de résoudre la mésentente relative aux contributions financières, mésentente qui existe entre la Belgique et le Royaume-Uni depuis la liquidation de l'aide mutuelle des temps de guerre.

Les industriels belges trouvent dans le renoncement anglais une voie pour leurs produits, voie qui, lorsque l'OTAN est mise sur pied, semble, sous réserve d'études ultérieures, devenir un boulevard. Un avion est même construit en collaboration avec les Pays-Bas. D'autres coopérations sont-elles nées ? Comment les industriels belges ont-ils effectivement participé à l'effort atlantique ?... Les historiens répondront à ces questions s'ils disposent des sources nécessaires, notamment celles de l'OTAN ou des entreprises concernées.

En tout cas, l'économie joue un rôle déterminant dans deux des trois domaines inhérents à la collaboration entre Londres et Bruxelles en matière de sécurité après 1945 : la reconstruction de l'armée belge et la mise sur pied d'une défense euro-atlantique. Dans le premier cas, les difficultés de production soulignent l'incapacité britannique à poursuivre l'assistance matérielle décidée à la fin de la guerre. Dans le second, c'est la productivité belge en matière de biens de défense qui fait l'objet de débats entre les grands alliés et le gouvernement belge.

En Allemagne, le facteur économique intervient également, mais de manière indirecte, pour expliquer le malaise belge vis-à-vis de la subordination britannique. La politique de Londres visant à diminuer le poids de la zone anglaise outre-Rhin conduit les décideurs à prendre des mesures qui ignorent les intérêts belges. De ce fait, elles sont incompréhensibles pour la population et une grande partie de l'armée.

* PASCAL DELOGE (1962) est docteur en histoire de l'Université catholique de Louvain et correspondant au CEGES. Auteur, dans la série des documents diplomatiques belges, du volume relatif à la défense, il a aussi publié des articles concernant la politique belge de sécurité en Europe à partir de la Seconde Guerre mondiale.

Abréviations utilisées

CHD	Centre de Documentation historique des Forces armées belges
CEGES	Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines
<i>COS</i>	<i>Chiefs of Staff committee</i>
<i>FO</i>	<i>Foreign Office</i>
<i>LMU</i>	<i>Liberated Manpower Units</i>
MAE	Archives du Ministère belge des Affaires étrangères
MDN	Ministère belge de la Défense nationale
<i>PRO</i>	<i>Public Record Office</i>
<i>WO</i>	<i>War Office</i>